

Responsable administratif :

DAVID Cindy

Email : cindy.david@liege.be

Le Conseil communal,

Objet : Législature 2024-2030

Conseil communal de la Ville de Liège - Déclaration d'apparement.

Vu l'article L4142-34 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le décret du 7 septembre 2017 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en ce qui concerne les déclarations d'apparement et de regroupement ;

Vu sa décision de ce jour relative à l'installation du Conseil communal ;

Sur proposition du Collège communal,

ACTE la déclaration d'apparement ou de regroupement des membres du Conseil communal pour la législature 2024-2030.

NOM	Prénom	Groupe politique	Apparement
DEMEYER	Willy	PS+	PS
MORREALE	Christie	PS+	PS
FORET	Gilles	MR	MR
SAAL	Caroline	Vert ardent - Ecolo	ECOLO
LEONARD	Roland	PS+	PS
NIKOLIC	Diana	MR	MR
LECRON	Sophie	PTB	PTB
FERNANDEZ FERNANDEZ	Julie	PS+	PS
YERNA	Maggy	PS+	PS
CLOTUCHE	Carine	Les Engagés	Les Engagés
SALHI	Mehdi	PTB	PTB
DREZE	Fabrice	MR	MR
EL HASNAOUI	Sarah	PS+	PS

NOM	Prénom	Groupe politique	Apparementement
CHAMAS	Fouad	PS+	PS
LYAZGHI	Yassir	PS+	PS
FRAIPONT	Elisabeth	MR	MR
BONJEAN	Jean-Paul	PS+	PS
BENVEGNA	Gregory	PS+	PS
MANIGLIA	Giuseppe	PS+	PS
TOUHAMI	Sofia	PTB	PTB
GOFFART	Laura	Vert ardent - Ecolo	ECOLO
CHANE-ALUNE	Eléna	Vert ardent - Ecolo	ECOLO
CELIK	Duygu	PS+	PS
SCHREUER	François	PS+	PS
AYDOGDU	Mehmet	PS+	PS
FIRKET	Cécile	MR	MR
REYNDERS	Clara	MR	MR
WUINE	Manon	Vert ardent - Ecolo	ECOLO
MUNDAY LUBAYA	Steffy	PS+	PS
de WASSEIGE	Olivier	Les Engagés	Les Engagés
RODEYNS	Pascal	MR	MR
RASSAA	Rafik	PTB	PTB
EYBEN	Pierre	Vert ardent - Ecolo	ECOLO
MUSSENGE	Sarah Tshinguta	Vert ardent - Ecolo	ECOLO
FASSOTTE	Céline	PTB	PTB
ZILLI	Silvana	Vert ardent - Ecolo	ECOLO
BONHOMME	Vincent	PS+	PS
HAMAL	Olivier	MR	MR
BODSON	Lucien	Les Engagés	Les Engagés
MOTTARD	Jonathan	PTB	PTB
MEURIS	Christelle	MR	MR
DELAYE	Nina	PTB	PTB
de LAMOTTE	Michel	Les Engagés	Les Engagés
HURARD	Benjamin	Les Engagés	Les Engagés
FRANSSEN	Hélène	MR	MR
LEON FANJUL	Laura	PTB	PTB
PIERRE	Sarah	Les Engagés	Les Engagés
CROONEN	Adrien	MR	MR
GOMEZ GARCIA	Antonio	PTB	PTB

Les déclarations d'apparementement ou de regroupement uniques sont publiées sur le site internet de la commune conformément à l'article L1234-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

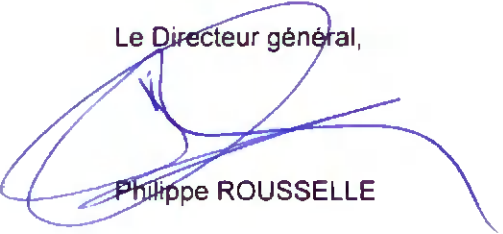
Le Collège communal communique aux organisme paraloaux (asbl communale, intercommunale et association de projet), au plus tard le 1er mars de l'année qui suit celle des élections communales ou provinciales, le nom des Conseillers communaux, leur groupe politique et, le cas échéant, les apparentements ou les regroupements, tels qu'ils ressortent des déclarations individuelles actées en séance du conseil communal.

Les déclarations d'apparement ou de regroupement, une fois actée par le Conseil communal, sont valables pour toute la durée de la législature et ne peuvent, à compter de ce moment, être modifiées.

Cette déclaration unique vaudra pour l'ensemble des mandats dérivés, que ce soit au sein des intercommunales, des asbl communales ou des associations de projets, ou pour tout autre mandat dérivé visé à l'article L5111-1 Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Conformément à l'article L 1123-1 §1 du Code de la démocratie locale et de décentralisation, l'exclusion ou la démission du groupe politique entraîne de facto la nullité de la déclaration d'apparement ou de regroupement éventuelle. Le Conseiller concerné peut remettre une nouvelle déclaration d'apparement ou de regroupement, sans que celle-ci ne puisse influencer la composition des organismes paraloaux concernés.

Le Directeur général,


Philippe ROUSSELLE

PAR LE CONSEIL,



Le Bourgmestre,


Willy DEMEYER